



 Suffrage Web

- LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION.

LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION :

INTRODUCTION :

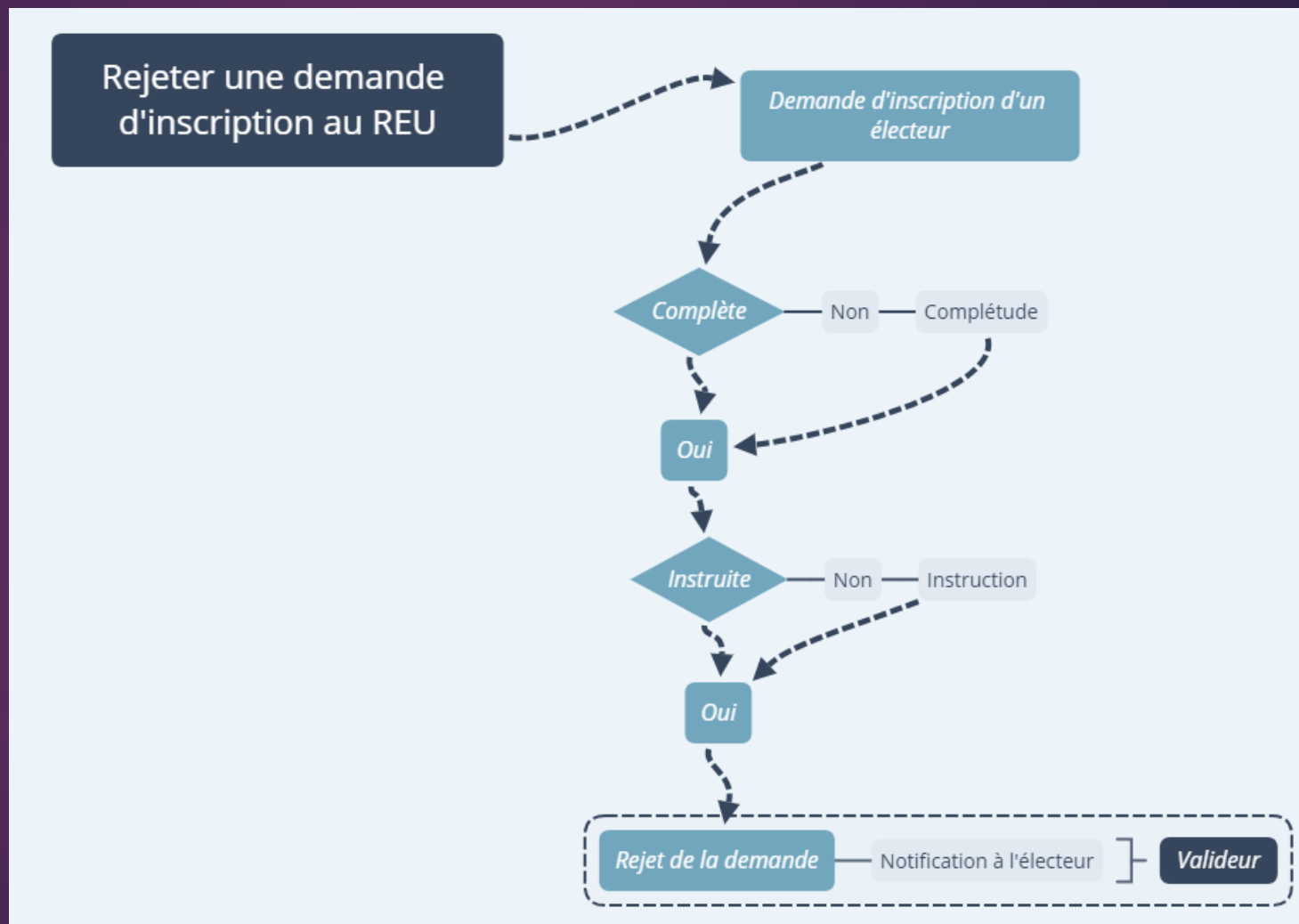
MENU

Suivi des
dossiers

2

- Les services de la mairie chargés de recevoir les demandes instruisent et soumettent la demande au Valideur.
- Pour statuer sur une demande d'inscription, le Valideur doit vérifier que le demandeur respecte les conditions d'inscription.
- A ce titre, il procède au contrôle de chacune des pièces jointes à la demande d'inscription pour savoir si la qualité d'électeur et rattaché communale sont réelles.
- Les dossiers de demande d'inscription incomplets doivent être rejetés.

LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION : PRINCIPE.





 Suffrage Web

- EFFECTUER REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION.

LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION : RECHERCHER UNE DEMANDE D'INSCRIPTION.

MENU

Suivi des
dossiers

5

1

Cliquer :
Suivi des
dossiers



1.- Cliquez sur le menu "SUIVI DES DOSSIERS".

2

Rechercher
un électeur.

Suivi des dossiers

Nom _____ Prénom(s) _____ Date de naissance _____
jour / Mois / Année

Numéro National Électeur
INE

Type de dossier **Inscription** État actuel **Instruit** **RECHERCHER**

Recherche avancée
 Effacer les critères de recherche

de 1 sur 1, afficher 25 par page

N° électeur ▼▲	Type ▼▲	Nom de naissance (d'usage) ▼▲	Prénom(s) ▼▲	Date de création ▼▲	État ▼▲
-	Inscription	HUMBLOT	René	24/06/2019	Dossier instruit

2.- Renseignez le type de dossier (Inscription) et l'état actuel (instruit) du dossier.

LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION : SÉLECTION DE L'ÉLECTEUR.

MENU

Suivi des
dossiers

6

3

Sélectionner
un électeur.

Suivi des dossiers

Nom	Prénom(s)	Date de naissance			
		Jour			
Numéro National Électeur	Type de dossier	État actuel			
INE	Tous				
<input checked="" type="checkbox"/> Recherche avancée					
<input checked="" type="checkbox"/> Effacer les critères de recherche					
N° électeur ▼▲	Type ▼▲	Nom de naissance (d'usage) ▼▲	Prénom(s) ▼▲	Date de création ▼▲	État ▼▲
-	Inscription	HUMBLOT	rené	31/12/2018	Dossier instruit

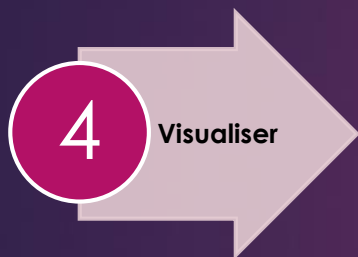
3.- Cliquer sur la ligne de l'électeur souhaité.

LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION : VISUALISER LA DEMANDE.

MENU

Suivi des
dossiers

7



Suivi d'inscription	
Statut de la demande :	Dossier instruit le 31/12/2018 Le dossier est complet. Il a été vérifié. Il est conforme.
Date de la demande :	31/12/2018
Provenance de la demande :	MAIRIE
Inscription sur :	Liste principale (Inscription volontaire)
Lieu de précédente inscription :	-
INE de l'électeur :	-
État civil :	Monsieur HUMBLLOT rené Né le 15/04/1965 en COMORES
Nationalité :	Française

4.- Le détail de la demande s'affiche.

LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION : LE REJET DE LA DEMANDE.

MENU

Suivi des
dossiers

8

5

Rejet de la
demande
d'inscription

5.- Cliquer sur le menu
"Rejeter" à gauche de
la page Web.

Retour

Modifier

Viser et envoyer au REU

Rejeter

Impressions

Nouveautés
F.A.Q.
Mentions légales
Logitud.fr

logitud

© Suffrage Web
Version 2.0.33

Suivi d'inscription

Statut de la demande : Dossier instruit le 21/06/2019

Date de la demande : 21/06/2019

Mairie de Saint-Herblain

Inscription sur : Liste principale (Inscription volontaire)

Lieu de précédente inscription : -

INE de l'électeur : -

État civil : Monsieur HUMBLLOT René

Né le 15/04/1965 en COMORES à Moroni

Nationalité : Française

5.- Cliquer sur le menu "Rejeter" à gauche de la page Web.

LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION : CONFIRMER LE REJET DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION.

MENU

Suivi des
dossiers

9

6

Confirmation
du rejet.

Confirmation

Voulez-vous vraiment rejeter le dossier de Monsieur HUMBLOT René (une fois rejeté le dossier ne pourra plus être modifié) ?

Date : 21 / 6 / 2019

Motif du rejet d'inscription :

Résidence réelle < 6 mois.

ANNULER REJETER

6.- Confirmer ou annuler le rejet de la demande d'inscription.

- Consigner la motivation du rejet dans l'espace commentaire (celle-ci figura sur le document " notification de rejet d'inscription ").

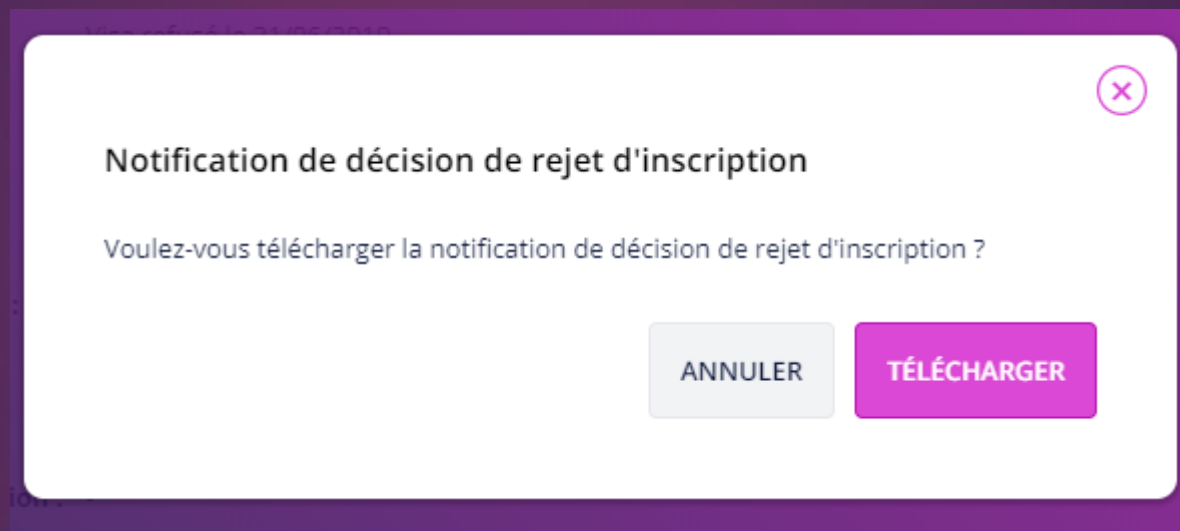
DOCUMENTER UN REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION :

Générer la notification d'une décision de rejet d'inscription.

10

MENU


Suivi des
dossiers



7.- Cliquer sur "Télécharger" pour générer la notification du rejet de la demande d'inscription.

LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION :

11



**Notification de décision de rejet d'inscription
sur la liste électorale**
(Article L. 18 du Code Electoral)

Commune de Saint-Herblain
Service des Elections
3 IMPASSE DE LA MORLIÈRE
44800 SAINT-HERBLAIN

HUMBLOT René
33 RUE DE LA GARE
44800 Saint-Herblain

Le Maire notifie **LE REJET** de la demande d'inscription
de Monsieur **HUMBLOT René** né le **15/04/1965** à **Moroni COMORES** sur la liste électorale
(Liste principale), suite à sa demande d'inscription reçue en mairie le **21/06/2019**.

Adresse de rattachement : **33 RUE DE LA GARE
44800 Saint-Herblain**

Adresse : **33 RUE DE LA GARE
44800 Saint-Herblain**

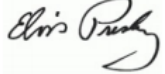

Informations sur l'inscription
Liste : **Liste principale**
Motif de la demande : **Inscription volontaire**
Statut du dossier : **Dossier visé avec rejet**
Date de la demande : **21/06/2019**
Origine de la demande : **Mairie**

Motif du rejet d'inscription :
Résidence réelle < 6 mois.


L'intéressé(e) est informé(e) des voies et délais de recours pour
électoral. Tout recours contentieux formé contre cette décision
recours administratif préalable (RAPO) auprès de la commissi
du recours devant le tribunal d'instance (article L18, III).
Les délais de recours sont indiqués en annexe de cette notification.

A Saint-Herblain, le 21 juin 2019

Le Maire,
Pierre Loyer



Page 1/2



Annexe 1 - Les délais de recours

III et IV de l'article L18 nouveau du code électoral applicable au 1^{er} janvier
2019

Par l'électeur intéressé contre une décision prise au titre du
rs administratif préalable, à peine d'irrecevabilité du

né dans un délai de cinq jours à compter de la
présent article. Le recours est examiné par la

a dans un délai de deux jours à l'électeur intéressé, au
que et des études économiques.

tué dans les trente jours sur un recours administratif
Si, lors de la réunion prévue au III du même article L.
tatué sur les recours administratifs préalables formés
jetés.

ans un délai de sept jours à compter de :
ommission de contrôle ;
nnée au dernier alinéa du III du présent article.
ans les conditions prévues aux deux derniers alinéas du I

Page 2/2

Informations sur l'inscription

Liste : **Liste principale**
Motif de la demande : **Inscription volontaire**
Statut du dossier : **Dossier visé avec rejet**
Date de la demande : **21/06/2019**
Origine de la demande : **Mairie**

Motif du rejet d'inscription :
Résidence réelle < 6 mois.



LE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION : STATUT DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION.

MENU

Suivi des
dossiers

12

8

Suivi
d'inscription.

Suivi d'inscription

Statut de la demande :	Visa refusé le 21/06/2019 Résidence réelle < 6 mois.
Date de la demande :	21/06/2019
Provenance de la demande :	Guichet (Mairie de Saint-Herblain)
Inscription sur :	Liste principale (Inscription volontaire)
Lieu de précédente inscription :	-
INE de l'électeur :	-
État civil :	Monsieur HUMBLOT René Né le 15/04/1965 en COMORES à Moroni
Nationalité :	Française

8.- Le statut de la demande confirme le refus du visa par le Valideur.